

Province de Québec

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Directrice générale et greffière-trésorière de la susdite Municipalité;

QUE conformément à l'article 176.1 du Code municipal, la Greffière-trésorière déposera le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2025, le 12 juin 2026 à 18 h 30, à la salle du conseil municipal.

DONNÉ à NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX ce 2^e jour de juin deux mille vingt-six.

(signé) Cathy Viens

Cathy Viens
Directrice générale, greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 2 juin 2026, entre 9 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce lundi 2 juin 2026.

(signé) Cathy Viens

Cathy Viens
Directrice générale, greffière-trésorière